

Décision

Générale

colonial

Décision n° 192 portant suppression de l'allocation accordée au notable Houmed Kébir.

n° 192

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 mars 1942

Numéro JO
n° 544 du 31/03/1942

Date du numéro
31 mars 1942

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la décision n° 239, du 14 mars 1940, fixant les soldes des okals, chefs de villages et cadis : Sur la proposition du commandant du cercle de Tadjourah,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — L'allocation accordée à Houmed Kébir, notable, est supprimée pour compter du 1^{er} janvier 1942. Art. 2. — Le chef du service des finances et le commandant du cercle le Tadjourah sont chargés d'exécuter la présente décision qui sera enregistrée.

NOUAILHETAS.